

## Compte Rendu de la séance du conseil Municipal du 31 / 08/ 2020

Le 31/8/2020 , les membres du Conseil municipal de la Commune de PAILLENCOURT, se sont réunis à 18 Heures à la salle de la mairie de Paillencourt, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 25/08/2020], conformément à l'article L.2121.10 du Code général des collectivités territoriales.

### ÉTAIENT PRÉSENTS :

M LEFEBVRE Fabrice, M CHATELAIN Arnaud, M BARBOTIN Dominique, M DOROSZ Thomas, Me DENIMAL Mélanie, M DEMAILLY Gilbert, Me DELMOTTE Virginie, Me DELARUE Coralie, Me DENOYELLE Réjane, M FOUQUET Joël, M FONTAINE Mathieu,

### ÉTAIENT ABSENTS REPRÉSENTÉS :

### ÉTAIENT ABSENTS NON REPRÉSENTÉS :

Me HOFFMAN Emmanuelle, M BAYEN Marc, Me BOROWSKI Sandra, Me DUFOUR Marie Catherine,

### PARTICIPAIENT À LA RÉUNION

XX

MONSIEUR le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Matthieu FONTAINE** est désigné pour remplir cette fonction qu'il accepte. //

Secrétaire administrative de mairie : **Mme MICHAUX Valérie**

### 1. Approbation du compte rendu du 31/08/2020

#### Ordre du Jour :

- 1/ \_Recrutement contrat PEC
- 2/ \_ Jury Criminel
- 3/ \_ Dons des sommes importantes sans contrepartie
- 4/ \_ Questions diverses

XX

### **1/ \_Recrutement contrat PEC**

Monsieur le Maire annonce les démissions de salariées municipales, Mme Pauline et Mme Patin pour le 31 aout 2020. Il demande l'autorisation, aux membres du conseil municipal pour mettre en place des contrats de remplacement dits PEC (*Parcours Emploi Compétences*). Délibération approuvée à la majorité des membres présents.

### **2/ \_ Jury Criminel**

Monsieur le Maire demande l'accord du conseil municipal sur la désignation par tirage au sort des personnes pouvant être appelées à siéger comme jurés en affaires de justice. Cette liste sera transmise au Préfet pour un tirage au sort ultérieur par le Préfet sur l'ensemble des communes du département. Délibération approuvée à la majorité des membres présents.

### **3/ \_ Dons des sommes importantes sans contrepartie**

Monsieur le Maire demande l'avis du conseil municipal sur la formulation de la délibération administrative légale d'autorisation à la perception par la commune de Dons importants et sans contrepartie. Délibération approuvée à la majorité des membres présents.

### **4/ \_ Questions diverses**

\_ Est évoqué l'emploi administratif comptable à temps partiel et son renouvellement dans les mêmes conditions. . Délibération approuvée à la majorité des membres présents.

\_ Pour information Monsieur le Maire et M DOROSZ Thomas nous informent de la possibilité d'installer une laverie publique au sein de la commune. Cette laverie serait installée sans frais pour la commune dans le seul but d'améliorer le cadre vie de de ses habitants.

Une commission se réunira pour définir l'emplacement le mieux adapté et étudier les conditions de cette mise en place éventuelle. M DOROSZ Thomas se propose de mener parallèlement quelques investigations d'information sur ce qui existe par ailleurs.

\_ Un contrat PEC d'employé municipal se termine fin septembre. Afin de ne pas alourdir les charges communales, les membres du conseil sont d'accord à l'unanimité pour envisager un nouveau contrat au printemps prochain.

\_ On évoque la mise en place d'un cahier des travaux à effectuer et une planification concertée avec l'employé municipal qui n'aura qu'un seul référent. Un contrôle des réalisations sera effectué à postériori avec un accompagnement du salarié dans l'organisation des tâches à effectuer.

\_ Plusieurs dossiers de demandes de subventions sont effectués par M DOROSZ Thomas concernant les voiries de la commune. On notera que les délais de retour sont très longs et n'aboutissent pas forcément. M le Maire nous informe que ces démarches sont à faire rapidement pour augmenter ses chances de retours positifs. A suivre

\_ On évoque la désignation du bureau de la CCAS pour clôture de l'exercice.

\_ Des devis sont lancés par M BARBOTIN Dominique pour l'acquisition d'un bras de fauchage à fixer sur le tracteur. Cet Achat a pour but d'alléger le travail d'entretien des abords de la commune, chemins, talus, haies sauvages, etc. Cet investissement devrait permettre de faciliter la tâche à effectuer, sa fréquence mais aussi de réduire les débroussaillages manuels épuisants et fastidieux. Une commission se réunira prochainement pour étudier la question.

\_ On évoque différents travaux de réfection de monument et plaques honorant les anciens Combattants de la commune. M Le Maire se rapprochera de M CHARLET et M CARON pour définir les réalisations

A cette occasion M FONTAINE Mathieu et M CHATELAIN Arnaud évoquent l'aménagement du Columbarium et de tombes du nouveau cimetière. Une commission se réunira prochainement pour étudier la question.

\_ M Le Maire a commandé et reçu des masques de protection du COVID-19. Les membres du conseil s'accordent pour organiser une mise à disposition de ceux-ci pour nos collégiens, lycéens, étudiants (*élèves de plus de 10 ans*). On retient dans un premier temps une distribution de 3 masques par personnes concernées (Masque tissu donné pour 50 utilisations). L'organisation est à mettre en place très prochainement.

\_ M DEMAILLY Gilbert demande que les membres du conseil aient un exemplaire du procès-verbal de chaque réunion et qu'un affichage d'information soit effectué systématiquement. M Le Maire va étudier cette demande et envisage la mise en place de panneaux d'affichages supplémentaires.

Les locataires de la maison à côté de la Bibliothèque municipale sont partis après 2 mois de location. On évoque de modifier l'utilisation du bâtiment et un réaménagement de l'ensemble Création d'une cantine, d'une zone de cuisine chaude, d'un local des associations et l'aménagement et la location de bureaux d'entreprise ... Une commission se réunira prochainement pour étudier la question.

\_ M BARBOTIN Dominique va poursuivre ses investigations et demandes de devis de réhabilitation du city stade. Deux devis reçus totalement différents en prestation et coût, l'assurance nous propose un autre prestataire. Le conseil s'accorde pour faire effectuer un constat d'huissier pour se préserver des travaux réalisés ultérieurement.

Les matériaux particuliers et la conception de ce type de structure nous invitent à faire appel à un expert pour éclairer les décisions à prendre par le conseil.

A cette occasion M Le Maire évoque les méfaits de la dernière inondation et nous rappelle que les travaux déjà effectués ont diminué fortement l'impact de ce type d'événement naturel. Ceux-ci se révèlent encore insuffisants et des démarches sont encore en cours pour qu'une solution définitive soit apportée et qu'une telle inondation ne se reproduise plus jamais.

Les questions diverses sont épuisées pour ce jour, d'un commun accord la date du prochain conseil municipal reste à définir en fonction de l'avancée des démarches en cours, des commissions et des disponibilités de l'ensemble des membres du conseil.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 20h30.

Le Maire,  
Fabrice LEFEBVRE.

